



Association romande et francophone  
de Berne et environs

3000 Berne

## Procès-verbal de la 142<sup>e</sup> assemblée générale du 25 octobre 2021

Restaurant Beaulieu, Erlachstrasse 3, 3012 Berne

Présidence : Jean-Philippe Amstein

Personnes présentes : 24, dont 9 membres collectifs et associés.

Excusés : 12, dont 5 membres collectifs

Ordre du jour :

1. Mots de bienvenue du président
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 octobre 2020
4. Rapport du président
5. Informations diverses, en particulier sur les résultats du sondage sur le CdB
6. Comptes 2020
7. Rapport des vérificateurs des comptes
8. Décharge au comité
9. Budget 2021, montant des cotisations 2022
10. Divers

Début de la séance à 18h00.

### 1. Mots de bienvenue du président

Au nom du comité de l'ARB, le président ouvre la 142<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire et souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres qui se sont déplacés malgré les incertitudes et les risques liés à la situation sanitaire.

Il demande aux membres qui souhaitent partager le repas qui suivra l'assemblée de bien vouloir choisir leur menu sur les cartes distribuées à cet effet.

### Points formels :

- a) Conformément à l'article 12 des statuts de l'ARB du 1<sup>er</sup> juin 2016, la convocation avec ordre du jour a paru dans les numéros 7 du 15 septembre et 8 du 12 octobre derniers du *Courrier de Berne* et figure depuis quelques mois sur le site Internet de l'ARB. En raison de la situation sanitaire, cette assemblée n'a malheureusement pas pu se tenir dans les six mois après la clôture de l'exercice au 31 décembre de l'année précédente, comme le voudrait l'article 10 des statuts du 1<sup>er</sup> juin 2016.
- b) Roland Kallmann accepte d'être scrutateur.
- c) Il s'agit de porter à la connaissance des membres présents par qui les membres collectifs sont représentés et quel est le nombre de voix auxquels ils ont droit en fonction du nombre d'adhérents à leur association :

Nom	Représentant(e) :	Nb. voix
A3-EPFL BE-FR-JU-NE	R. Kallmann	10
Alliance française de Berne	B. de Lacheisserie	10

Assoc. des amis des orgues de l'église de la Ste-Trinité	pas représentée	--
Chœur de l'église française	M. Bohren	3
Club de randonnée et de ski de fond	M. Wüthrich	4
Eglise française réformée	pas représentée	--
Groupe libéral-radical de Berne	pas représenté	--
Patrie Vaudoise de Berne	M. Crettenand	5
Photo-club francophone	pas représenté	--
Société des Neuchâtelois à Berne	Mme Mühlemann	4
Société fribourgeoise de Berne	M. Schwob	5
sous la loupe	Mme Greber	10
Université des aînés de langue française de Berne	M. Lauper	10

- d) Le président rappelle que plusieurs listes de présence sont en circulation. Chacun/e est prié/e de s'y inscrire.
- e) Le président cite les 8 noms des membres décédés depuis la dernière assemblée générale. Une minute de silence est observée en leur honneur.

## **2. Approbation de l'ordre du jour**

Le comité n'a reçu aucune proposition de modification de l'ordre du jour au sens de l'article 12, al. 4 des statuts.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

## **3. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 octobre 2020**

Personne ne souhaitant la lecture du contenu et en l'absence de toute proposition, modification ou complément d'information, le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 octobre 2020 est approuvé tacitement.

## **4. Rapport du président**

Le comité a pris connaissance de ce rapport et l'a approuvé. Le président en fait lecture après avoir signalé qu'il sera publié dans les meilleurs délais sur le site Internet de l'ARB et joint au procès-verbal de la présente assemblée.

Le rapport est approuvé à l'unanimité, conformément à l'article 14, lettre d, des statuts de l'association et par acclamation.

## **5. Informations diverses, en particulier sur les résultats du sondage sur le CdB**

Les résultats du sondage effectué entre le mois d'avril et la fin juin 2020 auprès du lectorat du CdB sont présentés par Bénédicte de Lacheisserie et Joseph Crettenand. Une courte discussion s'en suit, en particulier sur la possibilité de compresser les dépenses et sur la délicate question du passage, peut-être inévitable à moyen terme, de la version papier à une version numérique à définir.

A souligner que plus de la moitié des lectrices et lecteurs du CdB ont participé à cette enquête. Cela démontre bien l'intérêt que le lectorat accorde au CdB. Le président remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à ce sondage.

Cette présentation est accessible en tout temps sur le site Internet de l'ARB.

## **6. Comptes 2020**

En l'absence du trésorier Michel Giriens, démissionnaire, le vice-président de l'ARB présente les comptes 2020, ces derniers ayant été approuvés par écrit par le comité à fin février 2021. Il répond aussi à quelques questions.

## **7. Rapport des vérificateurs des comptes**

Laurent Jemelin lit le rapport.

Les comptes 2020 et le rapport des vérificateurs sont approuvés à l'unanimité, sans opposition ni abstention, conformément à l'article 14, lettre d) des statuts de l'ARB, avec remerciements à Michel Giriens.

## **8. Décharge au comité**

L'article 14, lettre d), des statuts de l'ARB du 1<sup>er</sup> juin 2016 attribue à l'assemblée générale la compétence de donner décharge au comité (ou non) sur sa gestion des affaires de l'association pendant l'exercice écoulé. L'assemblée générale le décharge à l'unanimité, sans opposition ni abstention.

## **9. Budget 2021, montant des cotisations 2022**

### *a) Budget 2021*

Le comité a approuvé le budget 2021 par écrit à fin février 2021 et a décidé de le soumettre tel quel à l'assemblée. Le président fait toutefois remarquer que cela peut sembler ridicule d'approuver un budget seulement deux mois avant la fin de l'exercice, mais l'article 14, lettre d) des statuts de l'ARB attribue cette compétence à l'assemblée et il est important que cette dernière soit renseignée sur les mouvements financiers prévus en 2021.

Le vice-président présente le budget 2021. Ce dernier ne tient pas compte d'un montant de CHF 10'000 accordé par le canton de Berne comme aide financière au CdB. Il se peut donc que les comptes 2021 bouclent avec un meilleur résultat que le budget présenté.

Le budget 2021 est approuvé à l'unanimité, sans opposition ni abstention.

### *b) Cotisations 2022*

Le comité propose de maintenir les cotisations au niveau de l'année précédente.

L'assemblée approuve à l'unanimité, sans opposition ni abstention, le montant des cotisations pour 2022.

## **10. Divers**

- Le président informe l'assemblée des points suivants :
  - L'excursion de l'ARB aura lieu le 13 novembre prochain. Il reste encore quelques places.
  - Par suite de la démission du trésorier, le comité pourrait être complété par cooptation, en vertu de l'art. 16, al. 3. par une personne susceptible, dans un premier temps, de décharger Jean-François Perrochet de la gestion du site Internet de l'ARB et de l'agenda francophone, puisque ce dernier va reprendre la comptabilité de l'ARB et du CdB. Le nouveau membre du comité sera présenté lors de la prochaine assemblée générale, qui devrait à nouveau se tenir pendant les 6 premiers mois de l'année 2022.
  - Jean-Dominique Ducret a demandé à être déchargé de sa fonction de vérificateur des comptes. Le président propose d'accepter sa demande, même si c'est au milieu d'un exercice, tout en le remerciant chaleureusement d'avoir œuvré et veillé depuis 2014 à la bonne tenue des comptes de l'ARB et du CdB. Nous sommes donc à

la recherche d'un nouveau vérificateur.

- M. Blaise Crevoisier, ancien président de la défunte société jurassienne de Berne, voudrait savoir comment obtenir un film sur la fondation du canton de Neuchâtel et diffusé il y a quelques années dans notre communauté romande et francophone. Cette demande a été relayée auprès de la SNB qui elle-même ne peut pas répondre, pas plus qu'une personne de l'assemblée. Mais ne s'agit-il pas plutôt du canton du Jura ? Si tel devait être le cas, peut-être que la société jurassienne d'émulation pourrait aider M. Crevoisier.
- Dominique Houstek, membre de l'ARB et du Groupe libéral-radical romand de Berne et environs, n'a pas été élu au Conseil législatif de la ville de Berne l'année dernière, mais est très actif dans la politique de son quartier. Il nous fait part de quelques sujets auxquels il est confronté, comme la surlargeur des camions de pompiers électrifiés ou la construction d'un nouveau dépôt des trams en lieu et place de terrains de football.
- Roland Kallmann met en circulation deux livres présentés récemment dans le Courrier de Berne.
- Mireille Thévenaz demande que la prochaine assemblée d'Helvetia Latina, en présence du futur président de la Confédération, soit inscrite dans l'agenda francophone.
- Au nom du comité et de l'assemblée, Joseph Crettenand remercie le président de l'ARB pour tout le travail accompli.

L'ordre du jour étant épuisé et la parole n'étant plus demandée, le président met formellement un terme à l'assemblée générale de l'ARB 2020 à 19h40.

Wohlen bei Bern, le 28 octobre 2021

Le rédacteur du procès-verbal, Jean-Philippe Amstein

Annexe : Rapport du président